

## Avant-propos

Le choix de la ville de **Compiègne** pour la tenue de nos VIII<sup>èmes</sup> Journées Nationales, en septembre 2004, n'était pas le fruit du hasard. La présence sur place, de deux établissements de renom fut déterminante : le **CETMEF** avec lequel le **Centre Français du Littoral** avait déjà des relations régulières, et l'**Université de Technologie de Compiègne (UTC)**, également concernée par le sujet, et qui accepta de mettre à notre disposition deux amphithéâtres et des locaux pour la durée du colloque.

Malgré une situation géographique inhabituelle pour nous, les Journées remportèrent un franc succès, rassemblant plus de 120 personnes. De même, qu'en dépit de l'éloignement du littoral, l'excursion technique en Baie de Somme, qui ne posa aucun problème particulier, fut très appréciée des participants.

Avec cette dernière expérience, la septième depuis Le Havre en 1990, nous étions en mesure de faire « escale » à Brest<sup>1</sup> !

C'est chose faite.

A **Brest**, célèbre base navale, Préfecture maritime, siège du commandement de la zone de défense Manche Atlantique, qui compte dans son aire d'influence une Université, plusieurs établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherches importants, nous n'étions pas en « terre inconnue ». En fait, nous avons retrouvé dans la place, notamment, la **DTM**, le **SHOM**, l'**IFREMER** et le **CETMEF** qui possède un établissement moderne à Plouzané, dans la Technopole brestoïse.

L'**Université de Bretagne Occidentale (UBO)** n'étant pas en mesure de nous accueillir, aux dates fixées préalablement, nous avons dû choisir une situation plus excentrée. C'est pourquoi les Journées se transportèrent, au **Centre de la mer de Landéda**, situé en bordure de l'**Aber Wrac'h**, face au large dans un cadre particulièrement agréable. Spécialement conçu pour recevoir des colloques, le centre, qui possède plusieurs salles équipées d'installations techniques les plus récentes, dispose aussi, sur place, d'un restaurant et d'un hébergement pour le séjour des personnes intéressées. Excellente solution qui a enchanté la plupart des participants.

Il va de soi que tout n'a pas été simple, et si les deux *comités Scientifique et de Lecture* fonctionnèrent normalement dès le départ, l'organisation même des Journées ne fut pas une sinécure, en particulier, à cause de la dispersion des lieux et fatalement celle des interlocuteurs concernés.

Cependant, grâce à l'état-major bien rodé du **CFL** et au dévouement des membres du *Comité d'organisation* que nous avons pris en charge directement, les Journées se déroulèrent dans des conditions optimales.

---

<sup>1</sup>Nantes (1992), Sète (1994), Dinard (1996), Toulon (1998), Caen (2000) et Anglet (2002).

Une mention spéciale doit être faite à l'après-midi du mercredi 13 septembre 2006 consacrée aux *visites techniques*, partagées entre deux sites de la **Marine nationale** distants de plus de cinquante kilomètres : l'**Ecole navale** et l'**Arsenal**. Parfaitement réussies et fructueuses en informations, elles ont donné l'occasion de montrer le savoir faire des services du Ministère de la Défense dans les domaines concernés.

La visite de l'**Ecole navale**, à Lanvéoc a permis d'apprécier la diversité des enseignements dispensés et des recherches entreprises. Après une présentation générale du commandant **Bernard Riou**, commandant en second de l'Ecole Navale et Groupe des Ecoles du Poulmic, (**ENGEP**), suivie d'un exposé du professeur **Christophe Claramunt**, directeur de l'Institut de Recherche de l'Ecole Navale (**IRENAV**) nous avons visité certaines installations spécifiques, notamment :

- le tunnel de cavitation,
- la machine 5 axes, qui permet l'usinage d'une pièce sur plusieurs faces sans en modifier la position initiale,
- et le simulateur de navigation qui a séduit les visiteurs non avertis.

Les recherches dans le domaine des systèmes d'information géographique ont été également abordées avec illustrations à l'appui.

Quelques précisions complémentaires :

**ENGEP** - Les écoles du **Poulmic**, appuient leur action sur la maîtrise de trois domaines de compétence : la formation maritime, la recherche scientifique et la voile de haut niveau.

L'**Ecole navale** proprement dite, forme les officiers qui à leur sortie reçoivent le diplôme « *d'Ingénieur de l'Ecole navale* ».

Deux autres écoles sont chargées, respectivement, de la formation des officiers marins (Maistrance) et celle des équipages de la flotte.

Récemment l'Ecole du Commissariat de la marine a rejoint le site du Poulmic.

**IRENAV** - L'**IRENAV** constitue le support essentiel de la formation scientifique au sein de l'Ecole navale, c'est un institut pluridisciplinaire dont la thématique générale est orientée vers l'environnement naval. Les travaux de recherche s'articulent autour de trois composantes principales :

- l'hydrodynamique et les systèmes propulsifs,
- l'acoustique sous-marine,
- les systèmes d'information géographique.
- 

L'**Ecole navale**, par le biais de l'**IRENAV** dispense deux formations scientifiques de haut niveau :

- la préparation d'un doctorat pour les étudiants universitaires de troisième cycle et,
- la préparation d'un master destiné aux élèves ingénieurs.

La seconde partie comprenait une visite à l'**Arsenal** situé en pleine ville de Brest. Elle avait pour objet la présentation du chantier de *remise en état des formes de radoub n°2 et 3* aménagées dans l'anse de Pontaniou, où les premières formes ont été creusées au XVIII<sup>ème</sup> siècle, à partir de 1742.

Plusieurs fois remaniées et agrandies, ces formes nécessitaient d'importants travaux de confortement et d'adaptation aux besoins nouveaux de la Marine nationale. Leur remise en état avait été décidée en l'an 2000.

Sous la direction de M. **Roland Boutin** du **SID, DTM** Brest, nous avons pu mesurer l'importance des opérations réalisées et ce qui reste encore à faire.

En résumé, les travaux se sont déroulés en trois phases principales :

- l'édification d'un batardeau provisoire pour isoler les bassins et, après pompage, permettre l'exécution des opérations à sec,
- la démolition des ouvrages dégradés,
- troisième phase en cours : la réhabilitation du génie civil, la reconstruction du môle central et le rééquipement des deux formes.

La construction du *batardeau* mérite l'attention : constitué principalement de trois gabions circulaires en palplanches (19,5 m de diamètre) reliés par des alvéoles secondaires, deux autres prenant appui aux extrémités sur les bords des formes, il a nécessité des fouilles importantes dégageant des sédiments et des matières polluées. En conséquence, en plus du génie civil est venu s'ajouter la résolution de problèmes d'assainissement, le traitement, sur place de 2000m<sup>3</sup> de sédiments et de matières diverses puis l'évacuation des résidus vers des aires appropriées<sup>2</sup>. La maîtrise d'œuvre et la conduite des travaux sont assurées par la Direction des Travaux Maritimes de Brest (DTM).

Pour information, la **DTM** de Brest, est une direction du Service d'infrastructures de la Défense (**SID**). Son périmètre géographique est celui de la région Atlantique qui comprend notamment l'arsenal de Brest, la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de l'île Longue, trois bases aéronautiques, trois pyrotechnies, l'Ecole navale, etc... Elle dispose de 4 km de digues, de 8 km de quais, 8 formes de radoub et occupe 450 personnes.

Le **SID** assure le soutien de l'infrastructure et du domaine immobilier du ministère de la Défense. Sa compétence s'étend à l'ensemble des territoires métropolitain et d'outre-mer. Il emploie 4 500 personnes.

Après cette journée bien remplie nous nous sommes retrouvés, une centaine, au célèbre **Cercle naval** pour le dîner traditionnel. Soirée de détente dans une ambiance très agréable. Parmi les personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation, citons :

M. l'ingénieur général **Alain Ollivier**, directeur des Travaux maritimes de Brest, qui nous a présenté le Service infrastructure de la défense (SID) et plus particulièrement l'activité de la DTM,  
M. l'ingénieur général **Geoffroy Caude**, directeur du CETMEF,  
M. **Jean Charles Fischer**, représentant l'adjoint territorial au préfet maritime de l'Atlantique,  
M. **Cyril Ray**, professeur à l'ENGEP,  
M. **Patrick Bot**, chercheur à l'ENGEP,

que je remercie de leur présence.

Revenant aux Journées proprement dites, je tiens à saluer, comme à chaque colloque, les initiateurs des premières Journées qui participent régulièrement aux réunions : les professeurs **Michel Belorgey**, **Alain Grovel** et **Daniel Levacher**. J'ajouterai, le professeur **Jean-Pierre Barousseau**, Mme **Chantal Bonnot-Courtois** et M. **René Bonnefille** toujours fidèles.

Mes remerciements s'adressent :

- aux membres des *comités Scientifique* et de *Lecture* qui ont donné de leur temps sans compter, particulièrement leur président respectif : MM. **Pierre Le Hir**, président du Comité scientifique et **Joël L'Her**, président du Comité de lecture, et
- aux membres du *comité d'Organisation*, surtout à M. **Cédric Degouet** pour son efficacité avant et pendant les Journées.

---

<sup>2</sup>Voir article relatif à la session technique rédigé par Roland Boutin

Je n’oublie pas les **Président(e)s** de séance qui ont su mener les travaux dans les temps impartis, notre invité étranger traditionnel, cette année, Mme Ida **Brøker** et bien entendu, les participants eux même, venus nombreux.

Ma gratitude va aux organismes qui, en acceptant de prêter leur concours au CFL, ont contribué à la réussite des Journées, en particulier :

le **CETMEF** et son responsable à Brest M. **Joël L’Her**, chef du département DELCE,  
l’**Ecole navale**,

la **DTM-SID** représentée par M. Roland **Boutin** qui a pris en charge l’organisation des visites techniques et du dîner au Cercle naval.

Pour terminer, je voudrais adresser un grand merci à Madame **Pellen**, directrice du *Centre de la mer*, qui s’est dépensée, sans compter, pour rendre notre séjour le plus agréable possible.



**Jean Crépey**

Président du Centre Français du Littoral<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> CENTRE FRANÇAIS DU LITTORAL, 24 rue Descartes, 92190 MEUDON